

# bulletin européen

TRIBUNE LIBRE DE L'EUROPE N° 1

Rome - Mars 1968

Lire dans ce numéro :

Carlos de Montoliu :

**LES UNIONS SUPRANATIONALES**



Georges Kallay :

**MISSION ET PRESTIGE DE L'EUROPE**



Alfonso Vittorio Giardini **ET LES PROBLÈMES DE NOTRE ÉPOQUE :**

Europe «devenir» historique des Européens



**L'Alliance Atlantique, facteur de progrès et d'Union ;**

**Le plan Mansholt ;**

**Le projet de Charte de la Conférence Européenne des pouvoirs locaux etc....**

## LES TENTATIONS DE MONSIEUR K.

Ni les vins de Bordeaux, ni l'agneau nîmois n'auront vraiment attendri ni tenté Monsieur K. au cours de sa randonnée en douce France; il leur préfère sans doute la vodka et le bortsch des tables moscovites. Inconstant, tout homme reste pourtant obstinément fidèle à l'appétit de son enfance et les raffinements de bouche sont les derniers qu'un peuple envie à un autre. D'ailleurs le plus pur communiste sait qu'il a droit, sans remords, à toutes les joies matérielles: dans ce domaine il lui est même permis d'avoir des goûts et des opinions personnelles. Monsieur K. n'aura donc pas tremblé de désir à la vue des vieilles bouteilles françaises et s'il a pu s'émerveiller, aux U.S.A., devant les parkings et les machines à laver, ce fut sans angoisse: quand son peuple russe sera rassasié de technique et de spoutniks, il pourra lui offrir toutes ces bagatelles.

Mais il en est d'autres que tous les techniciens et tous les ministères du monde ne pourront jamais fabriquer ni débiter en parts égales dans les coopératives. C'est une vieille maison délabrée et fleurie au milieu des gratte-ciels, libre de rester là si bon lui chante; c'est un kiosque à journaux où «L'Humanité» voisine avec «La Croix»; c'est ce communiste qui discute avec un prêtre et pour finir l'invite à boire un verre; c'est cette foule, amie ou ennemie qu'importe? qui acclame Monsieur K. parce qu'il est l'hôte. Enfin, ce sont toutes les incohérences, les querelles et les réconciliations, bagatelles imprévues de la liberté, les surprises, les peines mais aussi toutes les joies que l'homme donne à l'homme de son plein gré, parce que le soleil brille, parce que depuis sa naissance, il n'obéit qu'à ses idées, à ses élans, à ses remords, étant libre d'être l'homme qu'il veut.

Et voilà la grande tentation: être ce chef d'Etat entouré d'hommes et non de brigades.

A. Gini

# MOUVEMENT EUROPEEN

## PRESIDENCE D'HONNEUR

Dr. Konrad ADENAUER, M. Léon BLUM (1948-1950), Sir Winston CHURCHILL, Comte R. COUDENHOVE-KALERGI, MM. Alcide de GASPERI (1948-1954), Robert SCHUMANN, Paul-Henri SPAAK.

**Président:** Robert Schuman.

**Vice-Président:** Robert BICHET, Sir Robert BOOTHBY, Hermann PUENDER.

**Délégué général à la Propagande:** André PHILIP.

**Délégué général aux Relations Extérieures:** Docteur J.-S. RETINGER

**Trésorier:** Baron BOEL.

**Secrétaire général:** Robert van SCHENDEL.

## CONSEIL INTERNATIONAL

**Président:** Robert Schuman

**Membres:** Délégués des Mouvements affiliés, des Conseils Nationaux, des Comités nationaux en exil et des Organisations associées.

## BUREAU EXECUTIF INTERNATIONAL

**Président:** ROBERT SCHUMAN, Hermann ABS, Edward BEDDINGTON-BEHRENS, P. R. BENTZ van den BERG, Robert BICHET, Baron BOEL, Georges BOHY, Arthur CALTEUX, CRAVATTE, René COURTIN, Jean DRAPIER, Mulhis ETE, Fritz ERLER, Palmiro FORESI, André FRANCOIS-PONCET, Han FURLER, Enrique GIRONELLA, Frode JAKOBSEN, LASKARIS, Lord LAYTON, René LHUILLIER, Eduard LUDWIG, Salvador de Madariaga, Roger MOTZ, Franco NOBIL, H. R. NORD, Randoifo PACCIARDI, André PHILIP, Georges REBATTET, Dr. J. H. RETINGER, Dieter ROSER, Etienne de la VALLEE-POUSSIN, Ernst von SCHENCK, Garl WISTRAND, Terje WOLD, Robert van SCHENDE.

## CONSEIL PARLEMENTAIRE DU MOUVEMENT EUROPEEN

Président . . . . . Georges BOHL

## COMITE' D'ACTION

Président . . . . . André FRANCOIS-PONCET

## COMMISSIONS

Commission Économique et Soeciale . . . . . Herman ABS  
 Commission pour la Jeunesse . . . . . Robert SCHUMAN  
 Commission Culturelle . . . . . Salvador de MADARIAGA

## MOUVEMENTS AFFILIES

Ligue Européenne de Coopération Économique . . . . . Baron BOEL  
 Mouvement Libéral pour l'Europe Unie . . . . . Roger MOTZ  
 Mouvement Socialiste pour les États-Unis d'Europe . . . . . André PHILIP  
 Nouvelles Équipes Internationales . . . . . Auguste De SCHRIJVER  
 Union Européenne des Fédéralistes . . . . . Enzo Giacchero  
 Centre d'Action Européenne Fédéraliste . . . . . Henri BRUGMANS

## ORGANISATIONS ASSOCIEES

Association Européenne des Enseignants

## INSTITUTIONS AUTONOMES

Centre Européen de la Culture (Genève) . . . . . Denis de ROUGEMONT  
 Directeur  
 Collège d'Europe (Bruges) . . . . . H. BRUGMANS, Recteur  
 Commission de l'Europe Centrale ed Orientale . . . . . Etienne de la VALLÉE-

## ORGANISATION ADHERENTE

Conseil des Communes d'Europe . . . . . Jean BARETH

## ORGANISATIONS ASSOCIEES

(voir la brochure « Construction Européenne »)

## SECRETARIAT GENERAL INTERNATIONAL

BRUXELLES: 44 rue Belliard, Tel. 13.45.75

## SECRETARIAT INTERNATIONAL POUR LA JEUNESSE

Délégué Général . . . . . André PHILIP  
 Délégué Général des Organisations de Jeunesse affiliées Franco NOBIL  
 Secrétaire Général . . . . . Philippe DESHORMES  
 Siège: 44 rue Belliard - Bruxelles, 4 - Tel. 13.45.75

**LES CONSEILS NATIONAUX:** Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, France, Grande Bretagne, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Suède, Suisse, Turquie.

## CARLOS DE MONTOLIU

*Membre du Comité Espagnol de la L.E.C.E.*

## LES UNIONS SUPRANATIONALES

Quand on considère les derniers événements de la vie politique internationale, on peut arriver à la conclusion, sans nécessairement être expert en ces questions, ni prophète, que nous sommes déjà près de voir l'Europe se convertir en une fédération d'Etats.

Mais il n'y a pas que l'union de l'Europe qui palpite et lutte en dessous et au dessus des différences nationales pour s'établir. Elles sont nombreuses les unions qui surgissent pour se substituer au noyau nation déjà petit dans ce formidable et universel courant d'intégration.

Si le drapeau du panarabisme n'avait pas été arboré par le Président Nasser, bientôt, un autre politicien arabe l'aurait fait à sa place, parce que la nécessité de mettre en pratique cette idée d'union était dans l'ambiance surtout dans les mentalités des intellectuels et des économistes du Moyen Orient.

La même tendance vers l'union supranationale parcourt toute l'Afrique, depuis l'intégration du Mogreb Arabe: Tunisie, Algérie et Maroc, dont le paladin est le Président Bourguiba, jusqu'aux récentes fédérations de l'Afrique Noire. La vision politique des dirigeants africains est digne d'admiration. Ils conduisent leurs peuples du colonialisme à la supranationalité, rejetant la forme politique de l'Etat National comme un système déjà dépassé et mesquin.

Dans le continent américain le courant fédéraliste s'est beaucoup développé aussi, si bien, que, suivant l'exemple de l'Europe ils commencent à s'unir économiquement afin

d'atteindre dans l'avenir le but fédératif.

Néanmoins, il faut se demander: devons-nous considérer ces tendances politiques à la formation d'états composés, comme un phénomène exotique, né de la chaleur des circonstances actuelles, qui disparaîtront dès que se présentera de nouveau une situation normale? Ou bien, l'humanité cherche-t-elle réellement des formules nouvelles pour la formation de noyaux sociaux supérieurs à ceux de la nation, tenant compte des liens géographiques, raciaux, et culturels, religieux et économiques qui unissent les états nationaux entre eux?

L'Histoire, qui accomplit une mission d'enseignement, nous contant la réalité du passé, nous prépare aussi à comprendre la réalité de l'avenir. On peut affirmer ici, que l'Histoire se répète, mais en ce qui concerne l'étape du processus qui commença quant au premier homme fut donnée une compagnie. A ce moment l'homme entama un processus qui allait élargir progressivement son noyau social. L'Humanité fuit la solitude par nécessité et lutte contre elle. En ayant terminé avec la solitude de l'individu, puis avec la solitude de la famille, la solitude de la tribu, la solitude du règne médiéval, elle va maintenant mettre un terme à la solitude de l'état national.

De même qu'avec la domestication des animaux et la vie pastorale, le patriarcat apparaît comme la forme politique la plus efficace; quand la famille arrive à être insuffisante pour soutenir l'ordre et la sécurité du groupe, le chef naît comme autorité politique de la tribu. De même, apparaîtra plus

tard l'Etat comme instruction sociale nécessaire pour le gouvernement des peuples. Quand le concept de nation paraît s'accuser de petitesse et d'inefficacité devant la grandeur des événements sociaux et économiques que le monde est entrain de vivre, la naissance de groupements, qui, brisant les étroits limites nationales existantes, assument le rôle de protagonistes de l'histoire, est apparu comme inévitable. Cette dernière phase est considérée comme un échelon de plus dans la chaîne des phénomènes historiques qui se succèdent avec la fatalité qui leur est propre et comme conséquence de la progressive civilisation de l'homme.

Le Pape Pie XII, a dit dans un de ses discours, le 4 nov., 1957: «Le fait d'entrer dans une communauté plus vaste n'est pas toujours exempt de sacrifices. Mais il est nécessaire et urgent d'en comprendre le caractère inéluctable et finalement bienfaisant».

Et se référant à notre continent, Il dit «Les pays d'Europe qui ont admis le principe de déléguer une part de leur souveraineté à un organisme supranational vont, nous le croyons, vers une voie salutaire dont sortira pour eux et l'Europe, une vie nouvelle dans tous les domaines, un enrichissement non seulement économique et culturel, mais aussi spirituel et religieux».

Il faut espérer que dans notre patrie, les générations futures ne pourront pas reprocher aux élites actuelles de n'avoir pas fait quelque chose pour faciliter l'approche d'un fait inévitable et bienfaisant, la formation des Etats Unis de l'Europe.

GEORGES KALLAY

## MISSION ET PRESTIGE DE L'EUROPE

La première bombe atomique qui ait été fabriquée par un Pays sans avoir recours à l'aide des autres vient d'éclater. Il est vrai que les Etats-Unis ont fait exploser leur première bombe il y a bien des années, mais cette bombe avait été fabriquée grâce à la collaboration de savants européens qui ne disposaient pas, dans leur propre Pays, de moyens financiers suffisants pour les travaux et les expériences. La première bombe qui ait été la propriété d'une nation seule, est donc la bombe française du Sahara. C'est là un résultat qui accroît sans aucun doute le prestige de la France et par là même le prestige de l'Europe tout entière. Ce n'était pas une entreprise facile. C'est pourquoi les hommes qui travaillent pour le prestige de la France et des peuples européens méritent toute notre estime.

\* \* \*

Mais ce prestige, il faut savoir le conserver. Et voilà une autre entreprise qui n'est guère facile. Prestige qu'il faut conserver à tout prix. D'ailleurs à l'heure actuelle le prestige de l'Europe est en train de s'imposer dans d'autres domaines. Pour le conserver il faudra faire en sorte que le niveau de vie des pays européens augmente. C'est une nécessité qui se fait sentir plus peut-être aujourd'hui que jamais.

Sans aucun doute le fait que les Etats-Unis aient voulu collaborer à l'unité européenne, au Marché Commun n'a pas manqué d'accroître l'autorité de l'Europe. Mais aujourd'hui il ne suffit plus qu'un Etat, un bloc de pays, sache donner à ses propres habitants un standard de vie assez haut, ou même très haut. Le progrès de la technique fait que les autres Etats sont au courant de tout, en particulier de la prospérité économique de certains Pays:

et s'ils sont eux-mêmes sous-développés, ou en mauvaises conditions économiques, alors ils ne manquent pas d'envier le bien-être qui leur fait faute. Naturellement, chaque Pays, chaque continent, a ses nécessités particulières. Mais il en est une qui est commune à tous: l'alimentation suffisante. Aucun peuple ne doit souffrir de la faim est c'est ici que doit intervenir l'Europe, et au moment précis où elle peut exploiter le retour de son prestige.

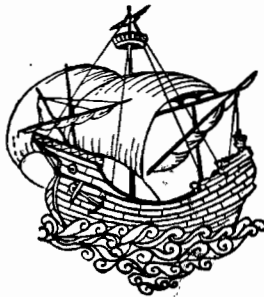
\* \* \*

Il n'y a pas très longtemps que j'ai lu un article d'un journaliste américain qui a vécu à Pékin de longues années, après l'avènement du régime communiste. Ce journaliste racontait qu'il avait vu de ses propres yeux des gens mourir de faim, en grand nombre, tandis qu'à la même époque, aux Etats-Unis, les «farmers» touchaient une prime pour laisser leurs champs de blé en friche: en effet, le prix du blé était tombé si bas, que ce n'était même plus la peine de le cultiver. L'auteur de l'article ajoutait qu'en transformant l'«Enfer Vert», c'est-à-dire les forêts vierges de l'Amérique du Sud en terres cultivées, on pourrait y produire tout ce qui était nécessaire à l'alimentation de l'humanité. N'étant pas expert en questions agricoles, il m'est impossible

organisée la production? Faut-il dire s'il avait raison ou non. Mais il est un fait indéniable: quand il existe des contrées où les hommes souffrent de la faim, il devrait être interdit de provoquer la baisse de la production agricole, quels que soient les impératifs économiques. Et c'est ici que l'Europe devrait faire valoir son autorité.

Quand l'Europe, devenue désormais elle aussi une puissance économique, prend part au programme d'aide aux Pays économiquement arriérés, elle doit, avant tout, aider les peuples qui ont besoin de produits alimentaires. C'est une nécessité qui a été soulignée par la FAO. Au cours de sa dernière session, l'Assemblée de la FAO a décidé d'entamer une campagne contre la faim. Il est à prévoir que cette campagne ne pourra pas se développer aussi rapidement qu'il le faudrait. Les institutions déjà existantes en Europe devraient se donner pour tâche primordiale d'en stimuler l'accélération. Cette initiative vaudrait à l'Europe un prestige que nul ne pourrait plus lui enlever. Elle s'attirerait inmanquablement les sympathies de tous les peuples qui souffrent et qui, après avoir reçu l'aide matérielle, n'en seraient que plus enclins à accueillir l'apport culturel, la civilisation européenne.

Chacun sait que la population du globe augmente sans cesse, tandis que la production agricole ne s'accroît pas sur le même rythme. Pourtant nous sommes aujourd'hui aidés par la technique qui nous permet d'envisager les plus amples développements de la production. Mais en dehors des perfectionnements de matériels et de méthode, qui finissent par atteindre une certaine limite, il faudrait accroître l'extension des terres cultivables.



Une fois résolue la question des méthodes techniques de culture et de l'extension des ter-  
trairait-il suivre l'exemple de l'U-  
nion Soviétique et de la Chine  
populaire, avec la collectivisa-  
tion des terres? Jusqu'ici ces  
expériences n'ont pas donné  
de résultats satisfaisants. Avant  
la dernière guerre mondiale, les  
terres cultivables et surtout les  
grands champs de blé de l'U-  
kraine, fournissaient à la Rus-  
sie les denrées alimentaires de  
première nécessité, et lui per-  
mettaient en outre de prévoir  
de gros contingents d'exporta-  
tion de blé. Aujourd'hui l'Union  
Soviétique est obligée d'acheter  
du blé à l'étranger, dernièrement  
en Italie. La production  
des communautés populaires  
chinoises est tout aussi basse.  
Il faut donc chercher ailleurs  
la solution.

\* \* \*

Le Directeur Général de la  
F.A.O., Mr. Senn, qui est doté  
d'une grande compétence en la  
matière, a, à sa disposition, tou-  
tes les statistiques du monde, et  
connaît tous les problèmes de  
l'agriculture. Il a exposé ses  
idées sur ce sujet affirmant  
que l'augmentation de la pro-  
duction n'est possible que par  
l'emploi des moyens techniques.  
Par moyens techniques, il faut  
entendre l'emploi de produits  
chimiques ou bien par exem-  
ple, en certains endroits, une  
méthode d'ensemencement spé-  
cialement étudiée, etc... Sans  
doute, affirme-t-il, une organisa-  
tion rationnelle des méthodes  
d'agriculture et l'emploi de tous  
les moyens appropriés permet-  
trait d'accroître suffisamment  
la production pour faire face  
à tous les besoins alimentaires  
mondiaux, tels qu'ils se pré-  
sentent à l'heure actuelle. Mais,  
ne l'oublions pas, la population  
du globe croît sans relâche, et  
il deviendra certainement in-  
dispensable d'ajouter à ces a-  
méliorations, une plus grande  
extension des terres cultiva-  
bles. A l'heure actuelle 10% seu-  
lement de la superficie du glo-  
be est cultivée. Les terrains  
cultivés ne sont exploités de  
façon satisfaisante que dans  
le climat tempéré de l'hémis-

phère nord, quoi qu'il y ait de  
grandes lacunes dans cette zo-  
ne également, en Union Sovié-  
tique, en raison des déficien-  
ces de la collectivisation. En  
rendant cultivable 20% des  
terres de climat tropical on  
obtiendrait déjà un résultat ap-  
préciable. Elles correspon-  
draient aux 40% des terres ac-  
tuellement cultivées. L'humani-  
té n'aurait plus à s'inquiéter,  
au moins pour une longue pé-  
riode. Sans compter qu'avec la  
modernisation de l'agriculture  
on pourrait également augmen-  
ter sensiblement la production  
en Asie. A ce propos il faut si-  
gnaler que Mr. Senn conseille  
tout particulièrement d'exploiter  
cette dernière possibilité  
et la FAO qui a élaboré sur ce  
sujet des projets très sérieux,  
continue à étudier la question.

\* \* \*

Les statistiques de l'ONU  
nous disent que la population  
du globe se monte actuellement  
à 3 milliards d'hommes. Mais,  
toujours selon ces mêmes sta-  
tistiques, dans 15 ans ce chif-  
fre devrait être de 3.700 ou  
3.800 milliards, ce qui signifie  
qu'en 15 ans, au rythme actuel  
des naissances, l'humanité croît  
de 20%. Et rien ne dit qu'avec  
le progrès qui entrave graduel-  
lement de plus en plus la mor-

talité, recule la moyenne de la  
longévité humaine, encourage  
et favorise les naissances, ce  
rythme ne soit pas destiné à  
s'accélérer davantage.

Il faut donc lutter sérieuse-  
ment contre d'éventuelles pé-  
nuries alimentaires, contre la  
faim qui déjà fait de si grands  
ravages. C'est ici que l'Europe,  
forte de sa civilisation, doit in-  
tervenir. Il ne s'agit pas de  
sauver une vie humaine, ni  
même quelques centaines ou  
quelques milliers d'hommes  
comme dans bien des cas où  
nous avons vu opérer la colla-  
boration internationale, mais  
de millions d'hommes. Sauver  
des millions d'hommes est natu-  
rellement une entreprise coû-  
teuse. Mais c'est un sacrifice  
qui en vaut la peine.

\* \* \*

Le problème ne se présente  
pas seulement sous un aspect  
moral ou économique. Il y a,  
aussi, le point de vue politique.  
Les grandes famines ont pres-  
que toujours lieu dans les pays  
qui se disent « socialistes », « é-  
tats populaires ». Et je pense  
d'abord à la Chine. Que l'Eu-  
rope n'oublie pas que la meil-  
leure propagande, vis à vis de  
millions d'hommes qui souffrent  
de la faim, est d'abord de leur  
envoyer des vivres...

## EXIL et LIBERTE

L'organe de l'Internationale de la Liberté (Union pour la Dé-  
fense des Peuples Opprimés), « Exil et Liberté » (50 rue Violet -  
Paris 15e), publie dans son numéro de mars un certain nombre de  
rappels nécessaires à l'occasion de l'arrivée de M. K. en France et  
les articles suivants :

- Julien Brunhes : « La visite de M. K. et quelques vé-  
rités que nul n'a le droit d'igno-  
rer » ;
- Michel Crucis : « Le séjour prolongé de M. Khrou-  
chtchev en France » ;
- Pierre de Leotard : « Au congrès de Madrid : défense  
des valeurs spirituelles » ;
- Alexandre Villers : « Khrouchtchev et la coexistence pa-  
cifique » ;
- Abel Clarte : « Méditation sur un chemin de  
croix » ;

**Pour une politique agricole commune  
une conférence, à Rome, de L. Mansholt**

# A PROPOS DU PLAN MANSHOLT

**La petite propriété paysanne est celle qui répond le mieux aux nécessités de l'économie moderne. La question agricole est une des plus complexes de l'économie moderne, mais l'Europe est peut-être dans une situation privilégiée pour arriver à une solution dont elle ne manquera pas de tirer d'énormes avantages.**

Le 12 février, M. L. Mansholt, vice-président de la C.E.E. (Communauté Economique Européenne) a tenu à Rome une conférence à laquelle ont assisté tous les experts du secteur. Au cours de cette conférence, l'orateur a illustré des points saillants du plan dépolitique agricole commune qui porte son nom. Il a souligné en particulier le fait que ses propositions tendent surtout à modifier les structures et à fixer une politique de marché susceptible d'assurer la stabilité des prix agricoles.

Voici les principales conclusions de la conférence:

1) Le plan communautaire prévoit l'abréviation de la période provisoire du Marché Commun ramenée de 12 à 6 ou 8 ans.

2) On sait que les plus grandes difficultés rencontrées par les Six Pays découlent des différences de prix courants sur leurs marchés respectifs en ce qui regarde les céréales (ces prix sont en voie d'harmonisation graduelle), la zootechnie, (à la suite de l'abaissement des droits de douane entre les six Pays, les prix devraient eux aussi se rapprocher les uns des autres); enfin la viticulture, en rapport avec les problèmes intérieurs des deux principaux pays producteurs, l'Italie et la France.

4) Le problème des structures, pour l'instauration d'une politique agricole commune, est d'une importance primordiale.

L'examen en sera poursuivi, en particulier il a été abordé le 7 mars à Paris, lors de la réunion des Ministres de l'Agriculture des Six Pays. Il faut coordonner les politiques agricoles et favoriser le développement des cultures des produits les plus demandés sur les différents marchés. L'augmentation de la production est par ailleurs le

facteur déterminant de l'augmentation du revenu agricole, selon les conclusions de la C.E.E.

6) Le plan Mansholt ne regarde pas les Pays africains associés pour lesquels il convient de prévoir, plutôt qu'un plan agricole, le renforcement des liens commerciaux avec l'Europe et l'instauration d'une politique commune pour certains produits.

7) La petite propriété paysanne est celle qui répond le mieux aux exigences de l'économie moderne, du moins en Europe. Mais il convient d'éviter un fractionnement excessif, tout en encourageant l'entreprise agricole autonome.

## Deux films européens pour le III<sup>e</sup> anniversaire des Traités de Rome

*Au lieu du 25 mars, jour anniversaire de la signature des Traités de Rome, la manifestation aura lieu le 27 mai dans les capitales des six Pays afin de permettre à tous les chefs d'Etat d'y participer (le 25 mars, en effet, a eu lieu la visite de Khrouchtchev à Paris).*

*— En présence des représentants des milieux culturels et politiques, seront projetés un court-métrage consacré à l'histoire de l'intégration européenne d'actualités cinématographiques, et un film de long métrage, réalisation d'une collaboration italo-franco-allemande, qui sera sélectionné dans les premiers jours de mai au Festival de Cannes.*

*La commémoration, dans les six Pays, en soirée de gala, sera organisée par les Comités nationaux, présidés chacun par le parlementaire national faisant partie du groupe de l'A.P.E. pour le Cinéma Européen.*

*Le financement et les détails pratiques de l'organisation incombent à des organismes chargés de la propagande et de l'exportation des films tels que la Export-Union, l'Unitrance, l'Unitalia.*

*Les bénéfices éventuellement réalisés seront dévolus, sur proposition du sénateur Dehousse, au Fonds de réadaptation professionnelle pour les mineurs de la Communauté.*

# LA CONFERENCE EUROPEENNE DES POUVOIRS LOCAUX

Troisième session, du 25 au 28 janvier,  
à la Maison de l'Europe à Strasbourg

La Conférence Européenne des Pouvoirs locaux a adopté un certain nombre d'avis et de résolutions au cours de sa 3e session. On trouvera ci-dessous, en particulier, le texte de la Résolution 20, qui constitue la Charte de la Conférence Européenne des Pouvoirs locaux.

## RESOLUTION 20

La Conférence ...

Consciente de représenter les pouvoirs locaux des pays membres dont elle émane et désireuse de consacrer ce caractère par un acte politique et solennel;

Adopte la Charte de la Conférence Européenne des Pouvoirs locaux dont le texte suit:

### — ARTICLE 1. — NATURE, OBJECTIFS ET COMPÉTENCE DE LA CONFÉRENCE

a) La Conférence assure, au sein du Conseil de l'Europe, la représentation des pouvoirs locaux des pays membres. En outre, elle peut assurer auprès des autres institutions européennes la représentation des pouvoirs locaux de leurs pays membres.

Elle tend à réaliser ainsi la participation des pouvoirs locaux à la construction de l'unité européenne et assure la défense des libertés et prérogatives locales qui sont d'un des fondements d'une Europe libre.

Elle a notamment pour but de faire connaître aux institutions européennes l'avis des pouvoirs locaux sur les mesures susceptibles de se répercuter sur l'existence des collectivités locales et de mettre en cause leur responsabilité à l'égard des populations et des gouvernements.

Elle tient également les pouvoirs locaux informés du progrès de l'intégration européenne et s'efforce de les intéresser à l'idéal de l'unité européenne.

b) La Conférence délibère sur toutes questions relevant de sa compétence, telle qu'elle se dégage des alinéas précédents ainsi que sur toutes autres questions qui lui sont soumises pour avis par le Conseil de l'Europe. En outre, elle est habilitée à délibérer sur toutes questions dont elle est saisi par une autre institution européenne.

Elle formule des avis à l'adresse des institutions européennes sur les questions portées devant elle ou qui relèvent de sa compétence générale.

Elle peut prendre des résolutions au sujet de son fonctionnement dans le cadre de la présente Charte, ainsi que tout objet rentrant dans la compétence ou touchant l'intérêt commun des pouvoirs locaux des pays membres.

### ARTICLE 2. — COMPOSITION

a) La Conférence est composée des Délégués des pouvoirs locaux des pays membres du Conseil de l'Europe.

b) Chaque pays est représenté à la Conférence par autant de Délégués qu'il compte de représentants au sein de l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe.

c) Chaque pays désignera un nombre de Délégués suppléant égal au nombre des Délégués effectifs.

d) Les Délégués effectifs et suppléants sont désignés pour la durée d'une session de la Conférence et demeurent en fonction jusqu'à l'ouverture de la session suivante.

h) Les associations internationales de pouvoirs locaux dotées du statut consultatif auprès du Conseil de l'Europe sont habilitées à envoyer des observateurs aux sessions de la Conférence; ceux-ci peuvent, avec l'autorisation de la Conférence, prendre la parole au cours des sessions.

i) Le Comité Permanent des Présidents, après consultation du Bureau de la Commission des Pouvoirs locaux, peut autoriser les organisations qui en font la demande, à déléguer des observateurs sans droit de vote aux séances de la Conférence. Le Comité Permanent des Présidents détermine les droits et prérogatives de ces observateurs.

## ARTICLE 3. — SESSIONS.

a) La Conférence se réunit chaque année en session ordinaire aux dates fixées par la Commission des Pouvoirs locaux.

b) Elle peut être en outre convoquée en session extraordinaire par la Commission des Pouvoirs locaux.

c) La convocation peut également être faite par le Comité Permanent des Présidents, à la demande de l'une des institutions européennes autre que le Conseil de l'Europe.

d) Les sessions de la Conférence se tiennent en principe au siège du Conseil de l'Europe.

## ARTICLE 4. — SESSION RESTREINTE DE LA CONFERENCE.

a) Il peut être procédé à des délibérations en Conférence restreinte pour toute question relevant de la compétence d'une institution européenne dont les pays qui désignait des Délégués à la Conférence ne sont pas membres.

La délibération en Conférence restreinte est de droit dans tous les cas où la Conférence est appelée à traiter d'une question qui lui est soumise par une institution européenne dont ne font pas partie tous les pays membres du Conseil de l'Europe.

b) Dans ces cas, seuls prennent part aux délibérations et participent aux votes les Délégués des pays membres de l'institution intéressée. Toutefois, les Délégués des autres pays auront le droit d'assister comme observateurs et de présenter des observations.

## ARTICLE 5. — COMMISSIONS.

a) Au début de chaque session, la Conférence constitue les commissions suivantes:

1. Commission politique.
2. Commission économique et sociale.
3. Commission des Finances locales.
4. Commission culturelle.

5. Commission du Logement et de l'Urbanisme.

En outre, la Conférence peut, pour des objets déterminés, constituer des commissions ad hoc.

b) Les commissions examinent toutes questions dont elles sont saisies par la Conférence ou par le Bureau.

## ARTICLE 6. — COMITE PERMANENT DES PRESIDENTS

a) Le Comité Permanent des Présidents est l'organe chargé d'assurer la continuité de l'action de la Conférence. A cette fin, il pourra, en cas de besoin, agir au nom de la Conférence.

b) Le Comité comprend le Président de la Conférence, les Vice-Présidents, les Présidents des Commissions statutaires et tels autres membres qu'éluira la Conférence afin d'assurer la représentation de chaque Etat membre.

## ARTICLE 7. — COMITE CHARGE DES RELATIONS AVEC LES COMMUNAUTES EUROPEENNES

a) Un Comité est spécialement chargé d'assurer les liaisons entre la Conférence et les Communautés Européennes, notamment la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, la Communauté Economique Européenne et la Communauté Européenne de l'Energie Atomique.

## ARTICLE 9. — SECRETARIAT DE LA CONFERENCE

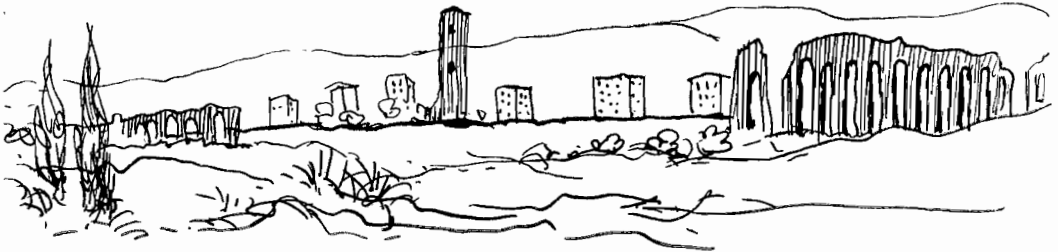
a) Le Secrétaire [Général du Conseil de l'Europe est le Secrétaire Général de la Conférence. Il fournit à la Conférence et à ses organes, sous réserve des dispositions de l'article 8, les services administratifs et autres dont ils peuvent avoir besoin.

## ARTICLE 10. — AMENDEMENT DE LA CHARTE ET REGLEMENT DE LA CONFERENCE

a) La Conférence des Pouvoirs locaux et le Comité Permanent des Présidents peuvent soumettre à la Conférence des propositions tendant à la modification de la Charte.

b) Des propositions d'amendement à la Charte peuvent être présentées au Comité Permanent des Présidents par dix Délégués au moins ou à la Conférence par vingt Délégués au moins.

c) La Conférence adopte son règlement proposé par la Commission des Pouvoirs locaux.



## L'ESPAGNE et l'unité européenne

L'Association espagnole pour la Coopération Européenne est convaincue que la future Union Européenne ne peut accomplir sa mission que si elle est constituée par des membres politiquement homogènes. Elle propose donc l'adoption de principes communs:

a) Convention européenne des Droits de l'Homme et Protocole additionnel;

b) Principe de subordination garantissant l'autonomie des individus et des collectivités — en vertu duquel la société assume uniquement les fonctions qui ne peuvent être efficacement remplies par les individus, les autorités locales ou d'autres groupes sociaux;

c) Hiérarchie économique et sociale avec répartition des richesses matérielles basée sur la dignité du travail.

L'Association a enfin la conviction que le seul moyen de surmonter les risques résultant de l'existence de deux puissants blocs mondiaux est l'union des peuples libres d'Europe. Ceux-ci, économiquement et politiquement liés, peuvent constituer un important facteur de la paix mondiale en prenant l'initiative d'une assistance effective aux pays sous-développés.

Dans le cadre des activités de l'Association, deux conférences ont été faites à Madrid par M. A. H. Robertson, Chef de Division au Greffe de l'Assemblée du Conseil de l'Europe, sur «Les Institutions Européennes», et par M. P. Modinos, Directeur des Droits de l'Homme au Conseil de l'Europe, sur «La Convention européenne des Droits de l'Homme». Ces deux conférences avaient été organisées conjointement par l'Association espagnole pour la Coopération Européenne et la Faculté de Droit de l'Université de Madrid.

D'autres activités en faveur

*A propos du Concile Œcuménique de 1962*

## L'EGLISE DU SILENCE

**Plus que jamais tragiquement silencieuse, ce silence étant, sans doute, le seul expédient qui lui permette de survivre.**

En 1962 doit avoir lieu le Concile Œcuménique qui sera convoqué par sa Sainteté Jean XXIII avant tout pour traiter des questions doctrinales: thème essentiel, le dogme de l'infaillibilité du Pape en fonction de laquelle il s'agit de définir et préciser les fonctions des autres membres constituant la hiérarchie ecclésiastique avec le Saint Père.

Le théologiste bien connu P. Louis Bouyer écrivait récemment: «Les Chrétiens orthodoxes d'Orient épouvantés par la concentration progressive de l'autorité dans l'Eglise d'Occident au cours de ces derniers siècles, et plus particulièrement par l'exaltation de l'autorité du Souverain Pontife après le Concile Vatican, craignent que l'Eglise Catholique ne réduise l'épiscopat à un amoindrissement de fait. Ils craignent que les pouvoirs et les fonctions de ce dernier ne soient diminués et, pour être plus précis, il leur semble que tend à disparaître le caractère collégial qui se manifesta dès le début comme une caractéristique de la communauté apostolique et de l'ancien épiscopat, et, en dernière analyse, de toute la vie profonde de l'Eglise, considérée comme un corps où tous les membres ont en commun une fonction à accomplir».

On estime qu'une définition plus précise de ces questions pourrait contribuer à un rapprochement de l'Eglise Orthodoxe, sinon à sa réunion immédiate à l'Eglise de Rome.

Mais la constatation dramatique qu'il faut faire à propos du prochain Concile, c'est la fin de non recevoir opposée aux préparatifs par les catholiques de Russie et des Pays asservis. En dehors des polonais, aucun des ecclésiastiques de ces pays n'a répondu à la lettre que le cardinal Tardini leur a envoyée il y a un an environ, pour les prier d'envoyer quelques suggestions au sujet des thèmes à traiter. En particulier ni le cardinal hongrois Mindszenty, ni Mgr. Beran, archevêque de Prague, n'ont donné signe de vie. Les lettres envoyées aux évêques du Vietnam communiste, qui avaient été retournées au Saint-Siège sans un mot d'explication, ont été à nouveau réexpédiées, mais toujours sans résultat.

de l'unité européenne on été entreprises par l'Institut des Etudes Européennes de Barcelone qui a organisé notamment, en décembre 1959, une exposition sur le thème «L'Europe en action — du Mouvement paneuropéen au Marché Commun».

Par ailleurs, à Saragosse, l'A-

cadémie aragonaise des Sciences sociales et Institut des Etudes européennes a organisé un certain nombre de conférences et assuré la publication et la diffusion d'une édition en langue espagnole de la Convention Européenne des Droits de l'Homme et de la Table Ronde de Rome.

## Alfonso Vittorio GIARDINI et les problèmes de notre époque

# EUROPE, «devenir» hist

Le livre «Ieri e Domani» (Hier et Demain) qu'Alfonso Vittorio Giardini vient de publier chez Montanino (Naples) marque l'épanouissement des idées déjà exprimées par l'Auteur dans deux autres ouvrages de moindre envergure (*Processo agli universali* et *Oggi schiavi*) que nous avons signalés à nos lecteurs.

Mais dans *Hier et Demain* nous n'avons plus seulement l'exposé d'idées originales et profondes, présentées dans un style élégant, imagé, qui suit le mouvement, la progression même de la pensée: nous avons une véritable conception philosophique de l'histoire envisagée du point de vue social et politique. Réalité historique d'aujourd'hui: tous les problèmes politiques et sociaux de notre temps, tous les dilemmes qui nous tourmentent, tous les épisodes que nous vivons sont abordés et trouvent une explication qui, pour beaucoup sans doute, mettra fin à bien des interrogations douloureuses: nation et nationalisme, Etat et individu, démocratie et socialisme, Etat et communisme, sans oublier la tragédie hongroise et le réveil des nations afro-asiatiques et, enfin et surtout, l'Europe. Notre Europe «*qui n'est plus*», «*l'Europe sans européens*», l'Europe actuellement «*vide historique*». Telles sont, parmi bien d'autres, les questions qui sont commentées en suivant le fil directeur, l'idée féconde qui inspire toute la pensée de l'auteur: l'homme n'est pas l'objet mais le sujet, le protagoniste de l'histoire parce que «*en elle histoire, l'homme exprime sa vie mortelle*». L'homme ne subit pas l'histoire, il la fait et tout ce qui tend à le dépouiller de ce rôle essentiel, tous les systèmes pré-fabriqués qu'on veut lui imposer au nom de principes abstraits et rationnels, ne font que tuer en lui cette énergie vitale qui le pousse à marcher avec les autres, à la rencontre des autres; l'arrêter en chemin, en l'enchaînant à un système qu'il n'a pas conçu de lui-même, démocratie ou communisme, c'est de condamner à l'immobilité, au repliement sur soi-même, en un mot à la mort spirituelle en tant qu'individu, à la mort sociale, politique et historique en tant que peuple.

\* \* \*

C'est parce que l'immobilité et le repliement sur soi-même sont pour l'auteur l'antithèse de la vie, le synonyme de la stérilité et de la mort, que ce livre si actuel, ce livre du présent, de l'Aujourd'hui, a pour titre «Hier et Demain». Parce que, depuis qu'elle a fait son

«L'homme tend au groupe social non la vie détermine, mais pour réaliser son devenir spirituel des autres hommes qui

apparition sur notre globe, l'humanité n'a cessé de marcher de l'avant, parce que «*l'homme est en chemin*» pour l'éternité, que le présent n'a de sens que si on le replace dans sa juste perspective, entre «hier» lié encore par les racines qui l'alimentent, à son passé, et d'autant plus vigoureux qu'il a préservé ces fécondes racines, et «demain» auquel il ne saurait atteindre s'il renie ce qui lui donne la vie, son passé, et s'il s'arrête, emprisonné dans un système statique, définitif, quand tout nous dit que la vie n'est qu'un perpétuel devenir.

Giardini n'a qu'un seul credo: l'homme. Non pas l'homme isolé, mais l'homme en tant que représentant de l'humanité, dans la condition si bien définie par cette pensée de Miguel de Unamuno que l'auteur a placée en exergue: «Chaque jour qui passe, je crois de moins en moins à la question sociale ou politique, ou morale, ou religieuse ou à toutes les autres questions qu'on a inventées parce qu'on n'avait pas le courage d'affronter résolument l'unique, la vraie question qui puisse intéresser à savoir: la question humaine, qui est la mienne, la tienne, la question qui est à nous tous».

Et c'est pourquoi ce livre n'est pas seulement un bel essai philosophique et historique: c'est le livre profondément humain d'un poète, d'un homme qui n'a pas seulement l'intelligence du monde, mais aussi l'amour du monde. Si bien qu'à la fin de sa préface où, modestement, il déclare n'avoir rien découvert de nouveau, rien «*qui ne soit déjà implicite dans le courant spéculatif qui, de saint Augustin à Pascal, Blondel et Kirkgaard, a toujours eu pour souci la personne humaine*», l'auteur nous précise le motif le plus haut peut-être, en tout cas le plus émouvant de son labeur: «*Et si ma tentative incite quelqu'un d'autre à se livrer à un travail plus clair et plus approfondi, je pourrai m'estimer satisfait d'autant que je serai ainsi parvenu à payer en quel-*

# Origue des EUROPEENS

as en raison de la fatale nécessité que  
opre devenir spirituel, en union avec le  
participent de ce devenir,,.

(A. V. GIARDINI)

que sorte la dette dont je sentais et sens en-  
core le poids, envers trop de morts qui atten-  
dent toujours de savoir pourquoi ils sont allés  
mourir ».

## L'Européiste

En dépit de son pessimisme apparent dès  
qu'il aborde le chapitre de l'Union Européenne,  
Alfonso Vittorio Giardini est sans doute  
plus européiste qu'aucun autre. Et s'il est  
sceptique c'est qu'il est plus exigeant, c'est  
qu'il ne croit pas à l'Europe facile et super-  
ficielle des institutions faites sur mesure. Là  
encore, il ne croit qu'à ce qui partira d'un pro-  
cessus intérieur qui stimulant chez l'homme  
l'être social « le conduit à voir au delà de son  
individualité particulière et de celle de son  
Etat, une plus grande communauté qui la dé-  
fend et l'exprime, dans son être, dans sa  
marche... » et, plus loin: « de la cité antique  
à la commune, à l'état national, il y a eu  
toute une progression de la marche inexorable  
de l'esprit humain vers des formes d'associa-  
tion toujours plus vastes et, en même temps,  
tendant de plus en plus à l'individualisation,  
pour permettre à l'homme de retrouver une  
humanité concrète toujours plus vaste, dans  
laquelle se reconnaître et se faire histoire ».

Ce ne seront pas les diverses C.E.C.A., M.E.C.  
ou Euratom qui feront l'Europe. L'Europe sera  
faite par l'Européen, mais par l'Européen con-  
scient de son Europe et, avant encore, con-  
scient d'être cet italien, ce français, cet alle-  
mand ou ce citoyen de tout autre pays qui  
participe bon gré mal gré de cette Europe  
qu'il a faite, pour sa propre part.

## Attention aux faux européismes

S'il y a « du moins en Europe, l'obscur con-  
viction née des deux dernières guerres, de  
l'absurdité et du danger de se combattre entre  
frères », (...) « ce sentiment, au lieu de s'o-

rienter sur sa voie naturelle qui consiste à re-  
connaître et retrouver une commune essence  
européenne, au lieu de celle des nations qui  
la composent, est fourvoyé par certains mythol-  
ogismes, vers la terre promise d'une Europe  
qu'on n'atteint pas à force de bras ou de rames,  
mais en se laissant remorquer sans fatigue  
par le moteur universel de la démocratie et du  
socialisme ».

Démocratie et Socialisme, les deux principes  
au nom desquels les U.S.A. et l'U.R.S.S. se sont  
faits nations, « onction démocratique et socia-  
liste, les seules dispensatrices de la vraie rè-  
gle de vie »! Voilà, pour l'auteur, les deux  
monstres, ou plutôt le monstre à deux gueules  
qui menace d'engloutir tous les peuples, de  
les stériliser à jamais dans le froid climat de  
l'abstraction pure.

\* \* \*

Voyons de près, « au delà des brouillards fu-  
meux de l'idéologie » comment se sont formées  
les deux nations qui se disputent aujourd'hui  
la domination du monde.

## Nouvelle Jérusalem...

...tombée du ciel, l'Amérique confesse d'elle-  
même qu'elle doit rire des folies et des erreurs  
de l'Europe. Née du rationalisme universaliste,  
l'Amérique dès d'origine, veut rénover le monde  
et apporter la liberté aux nations esclaves.  
Elle a une mission à accomplir, une tâche uni-  
verselle à remplir, tout comme Moscou..

## ...troisième Rome

Telle du moins se croit-elle, cette Russie qui  
rencontre un jour « l'idée universelle qui cor-  
respond à la veine secrète de son antique  
mysticisme, tendu vers la rédemption des hu-  
miliés et des faibles ». Et « c'est ainsi que se  
réalise cette convergence du messianisme et de  
la raison d'Etat qui donne vie à ce que nous  
avons appelé le nationalisme idéologique et  
messianique, animateur secret des deux idéolo-  
gies qui se disputent le monde », la Démocratie  
et le Socialisme.

## Démocratie haïssable

Démocratie haïssable car « son absolutisme  
est bien pire que celui de la dictature et de  
la monarchie, puisqu'au lieu de la contrainte  
toute extérieure contre laquelle on trouve  
tôt ou tard le chemin de la rébellion, il fait  
le vide de l'intérieur, contre lequel il est plus  
difficile de réagir, car il n'est guère facile de

s'en apercevoir. (...) « Sous les dictateurs, quel qu'en soit le genre, la liberté est ouvertement opprimée et engendre la révolte; sous la démocratie, elle est au contraire largement accordée, mais c'est par elle que l'on désagrège la personne humaine pour la remplacer par l'atome qui roule sur lui-même, tout gonfié de sa liberté minuscule ».

Et, plus loin:

« Le laid instinct de l'individu, soucieux de sa propre tranquillité et de son avantage personnel, constitue la force de la dialectique politique de la Démocratie, une dialectique qui ne lasse ni n'opprime, car elle se résume en un ensemble de rites dans l'observance desquels l'homme épuise toute son ambition sociale » (...) « Le caractère abstrait d'une démocratie conçue à la manière scolastique comme un ens entis apparaît encore plus clairement quand on le compare à sa manifestation historique qui résulte de sa participation, de son inclusion dans la vie de la société-personne ».

« En France (...) l'extrême rationalisme qui présida à la Déclaration des Droits de l'Homme, imprègne encore une conception toute extrinsèque, qui ne compte que relativement peu dans la marche historique de la nation. La mère de la démocratie moderne a vu l'élan historique des principes de 89 croître jusqu'à l'in vraisemblable et le grain essaimer en tous lieux, sans que cette expansion lui soit ultérieurement profitable. Aussi la démocratie a-t-elle cessé d'être une idée-force et les Français préfèrent, aux heures décisives de leur histoire, en appeler à la « grandeur » de leur passé est à la gloire de ses drapeaux qui sont l'expression de la France bien mieux que la liberté, l'égalité ou la fraternité ».

\* \* \*

L'espace restreint dont nous disposons nous oblige malheureusement à ne donner qu'une vue fragmentaire de l'ouvrage de notre Auteur et à choisir, parmi tous les arguments traités, les problèmes qui nous touchent davantage mais qui ne sont parfois qu'un des aspects des questions infiniment plus complexes dont Giardini nous donne une vue d'ensemble.

Envisageant maintenant le destin de qui tente d'échapper à l'emprise de la Démocratie ou du Socialisme, l'auteur constate: « Croire que l'on puisse rester en dehors de ces deux détermination, ou même oser ce qu'on ne peut oser, c'est-à-dire vouloir les comprendre toutes les deux, signifie tout simplement ne pas être. Le monstre ne permet pas les évasions, n'accepte pas les compromis, n'admet pas les déviations. Rien au monde n'a

droit à un autre destin; nul subjectivisme intrinsèque, aucune morale intérieure, n'a voix, en face de l'inéluctable dilemme ».

### L'inutile sacrifice de la Hongrie

Et le tragique mais convaincant exemple nous en est fourni par le cas de la Hongrie, « dont le sacrifice, le plus héroïque de notre époque, a été amoindri, trahi, défiguré par la thèse manichéiste, au point d'en être réduit aux proportions d'un combat pour le morceau de pain. (...) Comme si l'on pouvait aller mourir par milliers, par centaines de mille, pour améliorer son ordinaire, personne ne comprenant que cette révolte n'était autre que la tentative d'une société, demeurée société-personne malgré la captivité, pour redevenir la maîtresse de sa propre histoire ».

(...) « On a préféré mettre l'accent sur les défauts du système de production communiste, sur la pénurie des biens de consommation etc... en laissant clairement entrevoir que si le communisme avait procuré aux Hongrois prospérité et bien-être, ils auraient pu s'en tenir à savourer béatement les avantages du matérialisme dialectique et de la domination étrangère, sans raison de se révolter » (...) « ainsi, pour ne pas entamer l'antithèse manichéiste, le martyr des Hongrois, digne d'être comparé à celui des Chrétiens, est resté victime du monstre et, bien qu'il démontre de façon aveuglante que la véritable essence spirituelle de l'homme social ne demeure vivante que dans la conservation de la personne de la communauté, le sacrifice d'un peuple entier, décidé à mourir pour rester lui-même, a été perdu, après avoir été transformé en une huletante et anonyme requête du pain démocratique occidental ».

### La grande victime, l'Europe

(...) « Mais la victime la plus illustre du monde est sans doute l'Europe. Malgré tout ce qu'on en dit, malgré les innombrables organisations dites européennes, les pools, les marchés communs et ainsi la suite, l'Europe ne représente qu'un « vide historique » parce qu'elle est dépourvue de toute possibilité d'agir pour orienter, modifier, pour intervenir d'une façon ou d'une autre dans la marche du monde ».

Disparue, pour chacune de ses nations, la possibilité d'exprimer une réalité subjective historique — encore que certaines en aient gardé l'illusion — l'Europe est pratiquement absente, vraie terre des morts, comme on a dit une fois de l'Italie.

Et pourtant, instinctivement on le sent, l'Eu-

rope a encore quelque chose à dire, à enseigner; on se rend compte que si elle était présente elle pourrait polariser et grouper les forces qui, en Europe et ailleurs, s'ingénient à ne pas se faire englober par le monstre; on sait bien, surtout, que sa disparition définitive signifierait pour la société humaine la déchéance vers un matérialisme qui n'a rien à voir, quel que soit le travestissement sous lequel il se camoufle, avec ce qui est la véritable spiritualité enseignée au monde par le Christianisme dont l'Europe est encore la base la plus solide, dans la vie et la pensée de tous.

\* \* \*

Mais l'Europe n'est plus. Elle n'est plus parce que sa civilisation qui guidait le monde ne peut plus être personnifiée, ni exprimée par ses nations, et que l'Europe n'arrive pas, à elle seule, à la personification; ce qui ne pourrait se produire que si, à son tour, elle se faisait nation, dans le seul cas où, comme je l'ai déjà dit, les Européens approfondissant ce processus de rencontre avec les autres qui les fit Italiens, Français, Allemands, Espagnols etc... se reconnaissent, maintenant, Européens.

Un tel objectif ne peut être atteint en oubliant qu'on est Italien, Français et ainsi de suite, en tuant, comme le voudraient les faux européistes, sa propre identité spirituelle...» (...) « Sans un nationalisme européen — entendu dans le sens que nous avons donné au nationalisme, c'est-à-dire comme une rencontre avec les autres en qui l'on a reconnu une identité spirituelle et une voie historique identique — l'Europe sera toujours dépourvue du fondement spirituel nécessaire pour produire une conscience nationale européenne, sans laquelle est impossible cet effort unanime qui peut contraindre les vieilles structures nationales à se transformer, qui peut emporter des groupes et des institutions, qui peut en inventer et en créer de nouvelles pour exprimer la vraie réalité.

\* \* \*

Et, sur ce mauvais chemin où nous nous sommes engagés, « Qu'il s'agisse de paix ou de guerre, ce qui est sûr c'est qu'elles seront faites à nos dépens: aux dépens de l'Europe. Car d'autres Pays, même s'ils ne possèdent pas notre culture, notre science, nos moyens, s'efforcent — encore que de façon incohérente — d'échapper à la paralysie sur laquelle le monstre fonde son emprise. Nous les considérons comme des peuples arriérés parce qu'ils n'ont

pas notre civilisation et, au contraire, c'est nous qui sommes les arriérés, nous les maîtres, nous les Européens qui regressons vers la plus absurde des involutions historiques parce qu'il nous manque ce sens du « personnalisme » qui les pousse, eux, à être, à cheminer ».

Et, pour conclure:

« La dissociation entre l'homme et la société, opérée par les uns et les autres, en confinant cette dernière dans les limbes de la métaphysique, mène à l'absurde conclusion que l'homme ne peut se défendre qu'en s'isolant.

C'est une chose que nous sentons tous, tous les jours. Oui, dans le sanctuaire de notre conscience, face à Dieu, il se peut que nous ne nous trouvions guère coupable ou même que, reconnaissant nos fautes et nous promettant de les racheter, nous ayons encore l'espoir que l'histoire éternelle qui nous attend nous soit propice. Mais les autres? Les fils, les parents, les amis, les compagnons de travail et de guerre, tous ceux avec lesquels notre vie a été vécue, au point de ne plus savoir comment la détacher de la leur, si bien que nous ne pouvons l'évoquer sans revoir ensemble des visages, des noms d'événements auxquels nous avons été indissolublement liés?

Eh bien, toute cette histoire si intimement liée à la nôtre, il faudra donc la considérer comme quelque chose qui ne nous regarde pas, qui n'a rien produit d'utile, qui n'a pas contribué à nous former?

Et, en face de l'histoire qui surgit, l'histoire de tous, que nous voyons s'ouvrir devant nous, pourrions-nous reculer, fermer la fenêtre, dire peu nous importe, ne pas répondre?

Nous le croyons peut-être, et que nous pouvons nous contenter du bien-être dont nous jouissons, de la paix d'une conscience qui n'a pas commis trop de péchés. Et pourtant nous nous apercevons que le vide est devant nous; que ce que nous avons n'est pas suffisant; que notre histoire, pourtant si agréable et si confortable, nous laisse insatisfaits.

L'homme ne peut pas vivre seul, Aristote déjà l'avait dit et au contraire, aujourd'hui, nous sommes tous seuls, car la société qui nous entoure et dans laquelle nous sommes jetés, n'est pas la nôtre, n'est pas le fruit de notre être parmi les autres, de notre marcher avec les autres.

Et alors cet homme, quel nom lui donnerez-vous? Brute ou Dieu?

La réponse ne fait aucun doute.

A. Gini

## L'Alliance Atlantique, facteur de progrès et d'union

# Le premier "aéroplane européen,..."

«L'Atlantic», avion patrouilleur maritime de l'OTAN résultat du premier vrai travail industriel européen en commun

L'«opération Atlantic» est, dans le domaine des réalisations concrètes, l'un des exemples les plus significatifs de l'intégration européenne en cours. En dehors des alliances, des traités et des conférences, en dehors des autorités supranationales et des traités commerciaux règlementés, une étroite collaboration entre les firmes de plusieurs pays a permis la construction d'un appareil qui assure la solution d'un problème crucial de la défense atlantique: l'avion patrouilleur de marine.

Le groupe des experts nationaux des pays de l'Alliance Atlantique avait établi sur la base des besoins formulés par des autorités militaires de l'OTAN, dès 1957, les spécifications techniques auxquelles devaient répondre les avant-projets qui seraient présentés à l'OTAN.

Après une étude approfondie, des projets c'est celui de la Société française Louis-Breguet qui a été choisi et quatre Pays, l'Allemagne, la Belgique, la France et les Pays Bas conclurent un accord pour le financement de deux prototypes avec le concours des Etats-Unis dans le cadre de leur programme actuel d'armement. Les moteurs sont en outre fournis par la firme britannique Rolls Royce et une grande partie du matériel électronique vient des Etats-Unis.

Le programme est mis en oeuvre sous la responsabilité des cinq gouvernements participants qui ont délégué à cet effet leur autorité à un comité

directeur composé des représentants compétents des gouvernements. La fabrication est assurée sous le contrôle de la direction technique et industrielle de l'aéronautique française.

L'avion, baptisé désormais «l'Atlantic», est un avion terrestre à voilure semi-basse, équipé de deux turbopropulseurs Rolls Royce «Tyne 20», développant chacun l'équivalent de plus de 6.000 CV.

Les principales caractéristiques de l'avion sont les suivantes:

- Envergure: 37,80 m.
- Longueur: 27,25 m.
- Hauteur : 10,80 m.
- Surface alaire: 120,34m<sup>2</sup>.
- Poids total: 39.000 Kg.

«L'Atlantic», possédant un grand rayon d'action et doté des équipements les plus modernes, aura de remarquables

aptitudes opérationnelles pour la chasse aux sous-marins.

La construction du prototype a commencé de manière extrêmement satisfaisante, et l'on peut penser que tous les pays de l'OTAN pourront à bref délai être invités à faire connaître s'ils décident d'adopter cet avion afin que les plans de production de série puissent être établis.

L'«Atlantic», ou selon son nom technique le «BR-1150» est donc le premier aéroplane dont la production en série est entreprise sur le plan européen. Certes on avait déjà construit dans des Pays d'Europe des avions dont divers éléments avaient été fournis par plusieurs industries de nationalités différentes. Mais il s'agissait toujours d'une collaboration limitée aux fournitures, l'avion était présenté comme le produit d'une seule firme, et pour le construire dans d'autres Pays il fallait négocier des accords pour obtenir les licences nécessaires. Dans le cas de l'«Atlantic» la collaboration n'est plus seulement matérielle, et sa fabrication est réellement intégrée sur le plan européen.

Cette réalisation remarquable, dans le cadre de l'OTAN, devrait ouvrir la voie à d'autres programmes de coopération destinés à obtenir un meilleur rendement des dépenses d'armements dans l'Alliance, à la fois sous l'aspect économique, rationalisation des programmes de production et sous l'aspect militaire, standardisation opérationnelle.



# ... et le système central européen de pipe-lines

## L'Agence Centro-Europe d'exploitation

L'une des conséquences de l'extrême mécanisation des armées modernes est la dépendance étroite de la plupart des unités à l'égard de leur ravitaillement en carburant. Sans lui, elles seraient paralysées. Pendant la dernière guerre déjà, la vulnérabilité des camions-citernes aux attaques aériennes, le bombardement des routes et des abords des terrains d'aviation avaient révélé que les moyens classiques de transport de carburants ne répondaient plus aux besoins des armées mécanisées.

Il fallait trouver autre chose qui rendrait possible un ravitaillement rapide et continu des unités au combat. Le SHAPE, dès sa création, et d'autres organismes associés se préoccupèrent de ce problème et en 1952 les forces aériennes Centre-Europe suggérèrent la constitution dans les différents pays de l'OTAN de tanks de carburant pour avion à réaction — grands consommateurs de carburant comme on le sait — et leur alimentation continue par un système de pipe-lines. Si la guerre éclatait, un tel système disait-on, rendrait possible non seulement la riposte immédiate des forces aériennes de représailles, mais encore la poursuite de leur action contre l'agresseur. Sitôt connue, l'idée suscita un vif intérêt au sein des forces terrestres qui réclamèrent pour leur propres véhicules le recours à ces pipe-lines et proposèrent en conséquence d'accroître la capacité des réservoirs envisagés pour l'aviation.

En 1952, au mois de décem-

bre, le Conseil de l'Atlantique Nord approuva un programme d'infrastructure financé en commun et c'est dans le cadre de ce programme que le système central européen de pipe-lines fut créé. Si, initialement, l'accent avait été mis plus spécialement sur la construction des réservoirs, la conception originale s'étendit progressivement au système de pipe-lines lui-même. A l'heure actuelle, ce système pratiquement achevé et en grande partie en opération est, sinon le plus long, du moins le plus complexe du monde.

## Le système

Il existe donc aujourd'hui en Europe centrale un système intégré de pipe-lines d'environ 3.000 miles de longueur (4.800 km), alimentant des réservoirs d'une capacité d'un million de tonnes de carburant et relié à de nombreux ports, aérodromes, voies de chemin de fer, canaux. Il serait, en temps de guerre, à la disposition des forces aériennes et terrestres alliées. Il a été conçu de manière à pouvoir indifféremment écouler du carburant pour avion à réaction et de l'essence à 8 octanes pour moteur.

## L'organisation

Les Pays « Hôtes » c'est-à-dire les pays sur le territoire desquels passe le pipe-line sont la Belgique, la France, l'Allemagne, le Luxembourg et les Pays-Bas, mais il faut y ajouter trois autres utilisateurs: le Canada, les Etats-Unis

et le Royaume-Uni. Il est évident qu'un réseau aussi complexe nécessite à tout le moins une organisation technique particulièrement efficace pour contrôler ses nombreuses fonctions. Et bien que sa réalisation ait été poursuivie de façon continue et systématique, ce n'est qu'en 1956 que le Conseil de l'Atlantique Nord fut enfin en mesure d'approuver la mise sur pied de l'Organisation chargée de son fonctionnement. Cette organisation comporte un organisme central de coordination et de contrôle et sept divisions nationales. Il y a une division nationale aux Pays-Bas, une en Belgique, deux en Allemagne et trois en France. Ces divisions sont responsables de la bonne marche quotidienne du système. Elles emploient environ mille personnes parmi lesquelles des spécialistes hautement qualifiés. Chaque division est en contact constant par téléscripteur avec sa voisine ainsi qu'avec toutes les pompes et stations de la région soumise à son contrôle. Elle est également en contact avec l'organisation de contrôle appelée Agence Centre-Europe d'exploitation.

## L'Agence

Il s'agit d'un organisme civil sous la direction d'un directeur général qui est responsable vis-à-vis de deux organismes également de Centre-Europe, l'un militaire appelé Bureau Centre-Europe des pipe-lines, et l'autre politique et financier appelé Comité Centre-Europe des pipe-lines. L'Agence, dont le siège est près de

Versailles, fixe dans ses grandes lignes le travail des divisions nationales; en fait, elle exerce le contrôle technique et financier et d'exploitation qui doit permettre au système de fonctionner en tant que système uniforme intégré. Elle coordonne l'activité générale des divisions, veille à la sécurité du réseau et à sa protection contre les bombardements nucléaires. Elle est aussi responsable de l'envoi constant du carburant, ce qui, en soi, comporte une série d'opérations très complexes. En particulier, elle fixe, au moins un mois à l'avance, le mouvement international du carburant, de manière à répondre aux besoins des huit pays utilisateurs. Lorsque le réseau des communications sera complètement achevé, l'Agence pourra donner des ordres directement à n'importe quelle pompe individuelle, dans chacun des pays hôtes, de même qu'elle sera à tout moment informée des réserves dont disposent les stations de l'ensemble du système. Enfin, elle se maintient en liaison constante avec les quartiers généraux.

### Le financement

La réalisation du système de pipe-lines a coûté environ 200 millions de dollars. Elle a été financée dans le cadre du programme d'infrastructure commune, par les quinze pays de l'Alliance, dont les contributions ont été fixées selon la procédure en usage à l'OTAN. Après que les appels d'offre internationaux eurent été lancés la construction a été entreprise. En fait, dans la plupart des cas, la pose du réseau dans les différents pays a été exécutée par des contractants de ces pays. Le fonctionnement du système est financé par un budget annuel préparé par le pays hôte, pour ce qui concerne le réseau de son territoire, budget qui est ensuite soumis à l'Agence centrale d'exploitation. L'Agence, de son côté, est chargée de la

ventilation de ces budgets de manière à assurer un fonctionnement uniforme et régulier du système.

Outre le système Centre-Europe des pipe-lines, il y a d'autres pipe-lines OTAN en Grèce, au Danemark, en Norvège, en Italie, en Turquie. C'est pour des raisons à la fois géographiques et financières que ces réseaux de pipe-lines

ne sont pas raccordés au réseau Centre-Europe. Ce dernier, incontestablement, constitue une expérience intéressante de coopération internationale en matière de défense. Il fournit à cinq pays hôtes et à huit utilisateurs en tout un carburant précieux qui franchit les frontières en franchise de taxe et de douane, en temps de paix comme en temps de guerre.

## Belgique, Hollande, Allemagne produiront en commun le Starfighter

*Les ministres de la Défense de la République fédérale (F. J. Strauss), de la Belgique (A. Gilson) et des Pays-Bas (S. H. Visser) ont signé le 5 mars, à Bonn, le protocole sur l'achat et la production en commun de l'avion Lockheed F 104/G (Starfighter). Les trois ministres ont été amenés pour les raisons suivantes à créer cette communauté de travail:*

*L'appareil Lockheed F 104/G constitue à l'heure actuelle le modèle le mieux approprié à l'équipement des forces aériennes des trois pays en avions de combat à grand rendement afin de permettre à ces forces de faire face à leurs obligations dans le cadre du plan de défense de l'O.T.A.N.;*

*— le choix commun d'un même type d'avion constitue une contribution essentielle à la standardisation du matériel lourd dans le cadre des forces de l'OTAN stationnées en Europe en vue d'accroître leur puissance de frappe;*

*— la construction sous licence de cet appareil par les industries spécialisées des trois pays présente des avantages considérables pour leur économie nationale;*

*— la production en commun sert l'objectif d'une intégration du potentiel économique de ces*

*pays; en utilisant la puissance économique commune et en appliquant des méthodes rationnelles de production et de division du travail, les trois pays seront en mesure d'obtenir le prix de revient le plus économique possible.*

*En vue d'établir une communauté de travail véritable, il sera procédé à la création, à Coblenz, d'un bureau commun de construction sous licence au sein duquel les trois pays auront des représentants permanents. Les industries intéressés ainsi que les sociétés-mères du « F 104/G » y seront également représentées. Ce bureau permanent recevra ses directives d'un conseil non permanent composé de représentants des trois gouvernements. De plus, les trois gouvernements désigneront chacun un haut fonctionnaire qui prendra, au nom de son ministre, les décisions de principe en coopération avec le conseil non permanent.*

*La République fédérale fera exécuter une partie de son programme de production en Belgique et aux Pays-Bas. L'accord porte également sur la production et l'achat de pièces de rechange et d'installation au sol ainsi que sur certains services tels que formation des pilotes, entretien des avions et logistique.*

# Travaux du Conseil de l'Europe

## Les problèmes de la jeunesse...

A leur dernière session, les Experts culturels du Conseil de l'Europe avaient souhaité la convocation d'une conférence des responsables gouvernementaux pour les questions de jeunesse à l'échelon le plus élevé, afin d'étudier une collaboration entre les Etats dans le but d'adopter des solutions européennes.

Cette conférence vient d'avoir lieu à Paris, les 15, 16 et 17 mars 1960, sous la présidence de M. Maurice Hergoz, Haut-Commissaire à la Jeunesse et aux Sports pour la France et avec la participation des responsables des questions de jeunesse pour les 16 pays adhérant à la Convention culturelle du Conseil de l'Europe. Il faut souligner que l'action en faveur de la jeunesse est considérée par les Experts culturels du Conseil de l'Europe comme un des 3 projets majeurs du programme culturel. Il faut noter aussi que la conférence qui vient d'avoir lieu était convoquée par le Gouvernement français pour répondre au souhait des Experts.

M. Gertil Bagger-Sjoebaek, Secrétaire du Conseil national de la jeunesse suédoise, a été élu Vice Président de la conférence, et C. Marcel Hicter, Directeur Administratif des Arts et Lettres, de l'Education populaire et de la Jeunesse au Ministère de Belgique, rapporteur général.

En conclusion de ses travaux qui ont porté sur la définition des problèmes actuels de la jeunesse dans les différents pays et des besoins communs, la conférence a établi une

liste des objectifs prioritaires qui représentent les thèmes les plus importants et les plus urgents:

1) Etude de la formation des cadres de la jeunesse.

2) Moyens d'action en faveur de la jeunesse inorganisée.

3) Etude du problème de la jeunesse inadaptée.

4) Mesures à prendre pour faciliter les échanges de jeunes.

5) Information de la jeunesse, notamment sur les problèmes européens.

En ce qui concerne le premier point de ce programme, la conférence a distingué 6 catégories de cadres:

3 - les responsables techniques de jeunesse,

3 - les responsables techniques des mouvements de jeunesse,

3 - les cadres pour les rencontres internationales de jeunes,

4 - les cadres pour les jeunes des pays sous-développés,

5 - les cadres pour colonies de vacances,

- les accompagnateurs.

Afin de favoriser l'étude de ce programme que la conférence a décidé d'étaler sur l'espace de 2 ans, différents stages ont été proposés qui auront lieu:

Fin 1960, en France: Stage sur la formation des cadres des colonies de vacances.

1er semestre 1961, aux Pays-Bas: Stage sur les problèmes de la jeunesse socialement inadaptée. — en Allemagne: Stage sur la formation de res-

pensables de centres de jeunesse.

2e semestre 1961, en France: Stage sur la formation des responsables techniques des mouvements de jeunesse.

— 1er semestre 1962, au Royaume-Uni: Suite du stage sur la formation de responsables des centres de jeunesse.

2e semestre 1962, en Italie: Stage sur les problèmes concernant la jeunesse non organisée.

La conférence a recommandé:

1) L'organisation d'une conférence annuelle des spécialistes gouvernementaux en matière de jeunesse. A cette conférence participeraient les organisations non-gouvernementales ayant le statut consultatif auprès du Conseil de l'Europe. Cette conférence aurait lieu successivement dans les divers pays membres du Conseil de l'Europe. La première se tiendrait à Bruxelles en 1961 à invitation du Gouvernement belge.

2) La création d'un comité restreint qui serait chargé

a) d'assurer la liaison entre les conférences annuelles et de les préparer;

b) de mettre en oeuvre les décisions de ces conférences et de participer aux travaux du Comité des Experts culturels lorsque l'ordre du jour appelle l'examen des problèmes de la jeunesse.

Ce comité restreint est en principe composé d'un représentant des pays scandinaves, d'un représentant des pays méditerranéens et de 2 représentants des autres pays membres du Conseil de l'Europe.

## ...et les bourses médicales

Le Comité de Sélection chargé de l'attribution des bourses médicales du Conseil de l'Europe vient de se réunir à Strasbourg, sous la présidence du Professeur Jacques Parisot, doyen honoraire de la Faculté de Médecine de Nancy. Le Comité a examiné les candidatures qui lui ont été transmises par les services de santé publique des pays membres.

Le programme de 1960 compte 59 bourses individuelles couvrant une période d'étude totale de 180 mois. Ces bourses ont été attribuées aux ressortissants de 14 des 15 pays membres du Conseil de l'Europe. Un certain nombre de femmes se trouvent parmi les lauréats.

Parmi les problèmes que les boursiers du Conseil de l'Europe vont étudier figurent: chirurgie du nourrisson et chirurgie néonatale des malformations congénitales; psycho-pédagogie et orientation professionnelle, nouvelles techniques de la lutte anti-tuberculeuse; chirurgie thonacique; traitement de la paralysie cérébrale par une thérapie neurologique; microbiologie alimentaire, etc...

Trois bourses spéciales de recherches ont été également attribuées pour l'étude coordonnée d'un problème d'intérêt commun. Cette année-ci les bour-

ses coordonnées sont destinées à l'étude des problèmes de la transfusion sanguine. Les trois boursiers visiteront personnellement des hôpitaux et centres de transfusion sanguine dans divers pays membres du Conseil de l'Europe et éventuellement en Suisse. Ces études seront dirigées par le docteur J. Spaander d'Utrecht. Le conseil de l'Europe est la seule organisation internationale à attribuer des bourses pour l'étude des problèmes de la transfusion sanguine. Des raisons d'ordre constitutionnel empêchent l'Organisation Mondiale de la Santé de se pencher sur ce problème.

En 1959 les bourses coordonnées ont été attribuées à l'étude du problème de l'hygiène du camping. Les trois chercheurs ayant fait des enquêtes dans diverses parties de l'Europe Occidentale, un manuel sur les différents aspects de ce problème est en voie de préparation.

Les bourses médicales, créées par le Conseil de l'Europe en 1957, sont destinées aux membres des professions médicales, paramédicales et des services de santé publique pour les familiariser avec les nouvelles techniques pratiquées dans les pays européens et pour leur permettre de participer à des études et à des recherches d'intérêt européen commun.

La Commission des Pouvoirs Locaux de l'Assemblée Consultative et le Comité Permanent des Présidents de la Conférence Européenne des Pouvoirs Locaux se sont réunis à Cannes, le 9 mars, à la veille de l'ouverture des travaux des 5e Etats Généraux du Conseil des Communes d'Europe.

La Commission des Pouvoirs Locaux, sous la présidence de M. Fernand Dehousse, a examiné les textes adoptés lors de la 3ème session de la Conférence des Pouvoirs Locaux qui eut

lieu à Strasbourg, à la Maison de l'Europe, du 25 au 28 janvier. Elle a approuvé les rapports qui seront présentés par la Commission à la prochaine session de l'Assemblée Consultative. Parmi ces rapports, il y a une étude préparée par M. Franz Seidl (chr. soc. allemand) sur les moyens propres à assurer la défense et le développement de l'autonomie locale dans les pays membres; ce rapport comporte aussi une directive qui prévoit soit une convention séparée, soit un protocole additionnel à la Convention Européenne des Droits de l'Homme, destiné à sauvegarder les libertés locales.

Un deuxième rapport qui sera présenté à l'Assemblée Consultative par M. Auguste Finton (RGR français), ancien Ministre, se réfère aux finances locales.

D'autre part, le Comité Permanent des Présidents s'est réuni sous la présidence de M. Georges Dardel, Sénateur français, Président de la Conférence européenne des Pouvoirs Locaux, et a examiné également les textes adoptés à la dernière session de la Conférence.

Un amendement apporté au Règlement de la Conférence ayant permis la participation de l'ancien Président de la Conférence au Comité Permanent des Présidents, le Comité à élu à l'unanimité à sa présidence M. Jacques Chaban-Delmas, Président des deux précédentes sessions de la Conférence et Président de l'Assemblée Nationale Française, qui, de retour de son voyage officiel à l'Union Soviétique, se trouvait à Cannes pour assister aux 5e Etats Généraux du C.C.E.

Un deuxième amendement au Règlement de la Conférence, concernant l'élargissement de la représentation des délégations française, allemande et italienne au sein du Comité à

(suite de la page 17) |

Pour l'année 1960-1961, ont été élus au comité restreint: M. Bertil Bagger-Sjoebaek (Suède), M. Franco Bonacina (Italie) et MM. Maurice Herzog (France) et Marcel Hicter (Belgique).

Ce comité restreint sera complété par l'adjonction de deux experts culturels que désignera le Comité des Experts lors de sa prochaine session de mai 1960.

Six, permettra à ces délégations d'être composées respectivement de 4 délégués au lieu de 3.

Le Comité à Six se réunira sous la présidence de M. Joseph-Jean Merlot, Bourgmestre de Seraing, le samedi 12 mars, à l'Hôtel de Ville de Cannes.

Le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, M. Lodovico Benvenuti, présent à Cannes pour assister à l'ouverture des Etats Généraux, a participé aux réunions de la Commission des Pouvoirs Locaux et du Comité Permanent des Présidents de la Conférence.

\* \* \*

Le Bureau et la Commission Permanente de l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe ont siégé à Paris les 3 et 4 mars sous la présidence de M. Frans van Cauwelaert (soc. chr. belge), Président par intérim de l'Assemblée.

—L'ordre du jour des réunions de l'Assemblée qui se tiendront à Strasbourg du 25 au 30 avril prochain a été adopté. L'élection du nouveau Président de l'Assemblée qui succédera à feu M. John Edwards est prévue pour le 25 avril. Une réunion jointe des parlementaires du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée Parlementaire Européenne des Six aura lieu à Strasbourg les 24 et 25 juin.

La Commission Permanente, agissant au nom de l'Assemblée, a adopté le rapport de Mme Luise Rehling (dém. chr. allemande) en réponse au rapport d'activité adressé à l'Assemblée Consultative par l'UNESCO. Le Président a été chargé d'informer le Comité des Ministres des Affaires Etrangères du souhait de la Commission Permanente que les organes de l'Assemblée des Pouvoirs Locaux soient mis en état de se réunir en 1960.

Il a été décidé de proposer à l'Assemblée Consultative de porter à 2 semaines la durée de sa session de l'automne 1960.

## Les problèmes de la jeunesse rurale

Vingt-deux pays d'Europe se sont réunis à Belgrade (Yougoslavie) du 21 au 28 mars pour étudier en commun les problèmes de l'amélioration des conditions d'existence du petit exploitant agricole et plus particulièrement les problèmes de la jeunesse rurale.

Il s'agit de la quatrième session d'un comité de la Commission Européenne d'Agriculture de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), spécialisé sur les questions de vulgarisation agricole, de formation professionnelle, d'économie ménagère et d'action en faveur de la jeunesse rurale. Le rôle de la commission et des organes subsidiaires est de promouvoir la coopération internationale dans son domaine d'action.

Les travaux de cette session du Comité ont été principalement centrés sur les questions pédagogiques et sur les moyens de renforcer et d'améliorer les services et institutions destinés à améliorer les conditions de la vie rurale. Parmi les nombreuses communications qui ont été présentées, on peut signaler celles de M. Margarit, Inspecteur général au Ministère de l'Agriculture français, du Dr. Rheinwald de la Faculté d'Agriculture de Hohenheim (Allemagne), du Prof. C. W. Visser de l'Université d'Agriculture de Wageningen (Pays-Bas) et de M. E. Scoumanne, secrétaire Belge des Associations d'Agriculteurs.

### bulletin européen

Fondateur CONSTANTIN DRAGAN, Directeur responsable : GIORGIO DEL VECCHIO  
Direction Rédaction Largo Chigi, 19 - ROME  
Tél. 672.578

### ABONNEMENTS

Italie . . . . .	Lires 2000	Etranger . . . . .	Dollars 3,—
ABONNEMENTS D'HONNEUR - 5000		ABONNEMENT D'HONNEUR.. 10,—	
c/c postale Roma N. 1/16299			

Edité par:

Ente Civile Universitas Personarum Dragan - Venezia<sup>1</sup>  
Registr. Trib. Rome No. 2840 du 15/21/951

STUDIO TIPOGRAFICO B. S. - P. DEL POPOLO, 3 - ROMA

# bulletin européen

**TRIBUNE LIBRE DE L'EUROPEISME**

**R O M E**

**Fondé en 1950 par CONSTANTIN DRAGAN**

*ont collaboré...*

Konrad ADENAUER, Alexandre ARGYROPOULOS, Karl ARNOLD, A. BALLEYGUIER, G. W. de BALZAC, Edward BEDDINGTON BEHRENS, Julien BENDA, Lodovico BENVENUTI, Baron BOEL, Paul BONCOUR, Edouard BONNEFOUS, Henri BRUGMANS, Raoul BOSSY, Thomas W. BRADEN, Pietro CAMPILLI, Edward CARRAN, Nino CASCINO, René CASSIN, L. E. CLOQUETTE, Elma DANGERFIELD, Michel DEBRE, A. DECLICH, Dino DEL BO, Carlos DE MONTOLIU, Giorgio DEL VECCHIO, L. DURAND REVILLE, Constantin DRAGAN, Mircea ELIADE, B. von ESBROECK, W. N. EWER, Enrico FALCK, Raymond FRANKLIN, Pierre FRÆDEN, Paul GACHE, Grégoire GAFENCO, Enzo GIACCHERO, Amedeo GIANNINI, Guido GONELLA, W. A. 't HART, Wladimir IONESCO, Stefano JACINI, Jerzi JANKOWSKI, Jacques de JONG, G. KALLAY, Jacques KAYSER, Stanislas KOUTNIK, Pierre de LANUX, LARS J. LIND, Ivan Matteo LOMBARDO, C. LOVERA DI CASTIGLIONE, Edouard LUDWIG, Harold MACMILLAN, J. N. MANZATTI, Alberto MARINELLI, Pierre MENDES FRANCE, Francis DE MIOMANDRE, Umberto MONICO, Albert MOUSSET, Roland MUESSER, Pier Fausto PALUMBO, Giuseppe Ugo PAPI, A. PAPLAUSKAS RAMUNAS, Giuseppe PELLA, Giovanni PERSICO, Pedro José PINILLOS, John POMIAN, Lucien RADOUX, Paul RAMADIER, Gonzague de REYNOLD, Jules ROMAINS, Joseph de ROOVER, Louis ROUGIER, Rémy ROURE, Lucien de SAINTE-LORRETTE, A. G. SAMOY, Carlo SFORZA, André SIEGFRIED, Jacques TREMPONT, Pierre VINOT, Raymond WARNIER, Rivington R. WILNANT, S.H.C. WOOLRICH, Paul Van ZEELAND.